

AVIGNON

Déclassement d'une portion de l'Impasse Flourège

- 1 - Notice Explicative
- 2 - Plan de Situation
- 3 - Extrait Cadastral
- 4 - Plan des Lieux

AVIGNON

Déclassement d'une portion de l'Impasse Flourège

Notice explicative

NOTICE EXPLICATIVE

1 – SITUATION

La ville se propose de déclasser, conformément à l'article L 141-3 du code de la voirie routière, un tronçon de l'impasse du Flourège non cadastrée. Cette voirie est située au nord de l'avenue de Saint Ruf (au sein de la section HZ) et, est adjacente à la résidence Les Remparts.

2 – BUT DE L'OPERATION

L'objectif est de ne plus affecter ce tronçon de voirie à la circulation générale c'est pourquoi il convient de le déclasser en vue de son aliénation.

Ce secteur fait l'objet de nombreux conflits d'usage entre les copropriétaires propriétaires d'emplacement de stationnement, les usagers des commerces voisins et les riverains avoisinants.

En effet, le stationnement privé mixé à une voirie publique fait porter à cette voie une incompréhension d'usage, qu'il est nécessaire de résoudre afin de limiter les nombreuses tensions qui en découlent.

Aussi, la présente enquête publique vise à préciser l'emprise de la voie à déclasser permettant de séparer l'usage strictement privée de la rue tout en conservant l'accès à la résidence voisine. Des places publiques seront créées à terme en entrée de voie afin de répondre aux besoins des commerces et riverains

3 – SUPERFICIE A DECLASSER

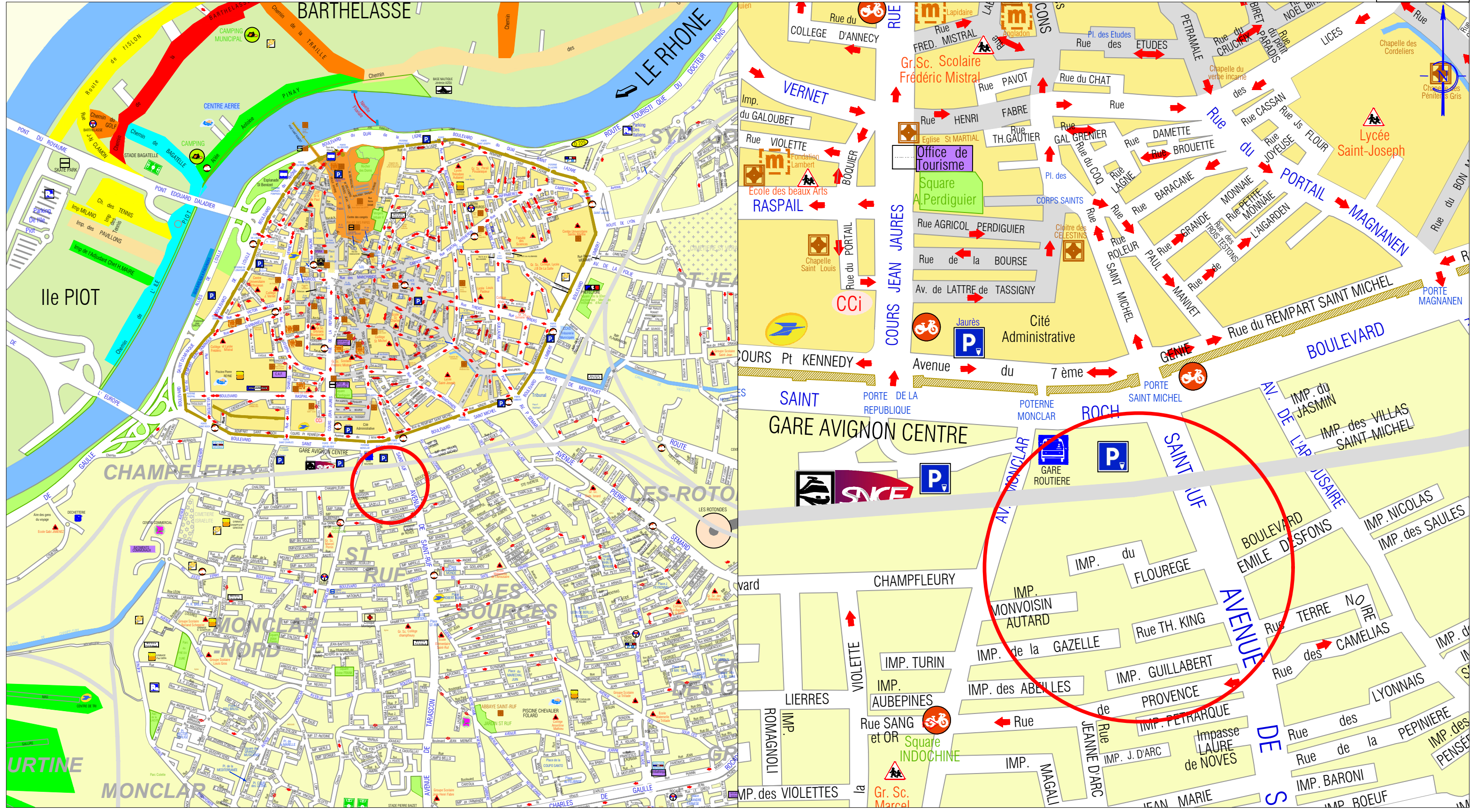
Ce tronçon de l'impasse du Flourège à déclasser représente une superficie de 104m².

Déclassement d'une portion de l'Impasse Flourège

Plan de situation

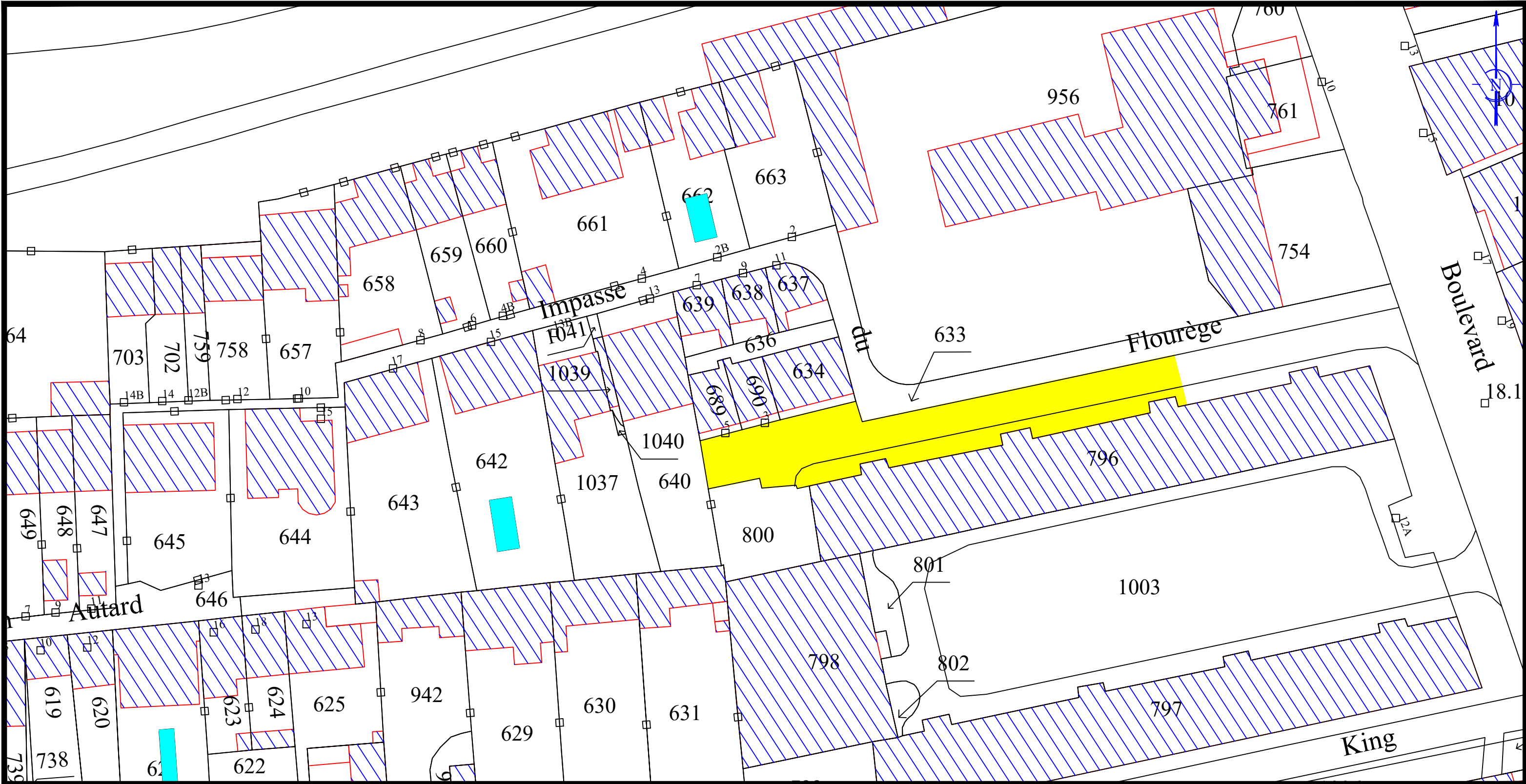
POLE DURABLE ET SOBRE
Dprt ARCHITECTURE & PATRIMOINE
DIRECTION DE L'IMMOBILIER

N°2



Date : 16/12/2022
Dossier n° DF-2021-040

Sources de fond de plan : Atlas Urbain
Dressé au Service du plan par : S. DELPUECH



Date : 05/12/2022

Dossier n° DF-2022-040

Sources de fond de plan : CADASTRE 2021

Dressé au Service du plan par : S. DELPUECH

Echelle 1/500
pour un format papier A3



 Emprise à déclasser : 475 m²  Partie privative de l'impasse à classer en DP : 104 m²

Date : 05/12/2022	Sources de fond de plan : ORTHOPHOTO, RTGE
Dossier n° DF-2021-040	Dressé au Service du plan par : S. DELPUECH

Echelle 1/500
pour un format papier A3